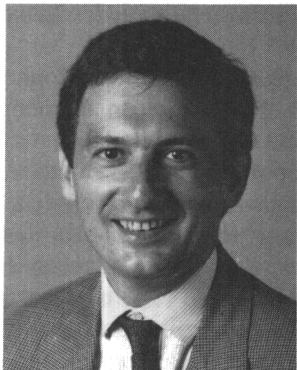


### **Bosnie-Herzégovine: décès d'un délégué du CICR à Sarajevo**



Le 19 mai 1992, un délégué du Comité international de la Croix-Rouge, Frédéric Maurice, âgé de 39 ans, marié et père de deux enfants, est décédé des suites de ses blessures à l'hôpital civil de Sarajevo.

La veille, Frédéric Maurice avait été blessé avec deux autres collaborateurs du CICR lors de l'attaque du convoi d'assistance médicale d'urgence qu'ils acheminaient vers l'hôpital civil de Sarajevo.

Entré au CICR en 1980, Frédéric Maurice a assumé de hautes responsabi-

lités pour l'institution aux cours de missions humanitaires, notamment en Israël, en Iran, en Angola et en Ethiopie. Attaché à la direction des Opérations du CICR, il s'était porté volontaire pour remplacer le chef de la délégation du CICR à Sarajevo.

Le CICR, extrêmement touché par cette tragédie, exprime à la famille du disparu sa profonde sympathie.

### **HOMMAGE À FRÉDÉRIC MAURICE**

*Depuis septembre 1990, Frédéric Maurice était notre assistant, à la direction des Opérations. Par son intelligence brillante, sa vaste expérience des théâtres d'opérations, sa chaleur communicative doublée d'un sens critique toujours stimulant, il apportait une contribution déterminante à notre travail. Mais malgré tout, il trouvait ce poste de conseiller axé plus particulièrement sur la réflexion de fond, trop peu branché sur l'action, trop éloigné des décisions qui forgent les opérations. Régulièrement, il lui fallait être responsable de*

missions sur le terrain. C'est ainsi qu'il s'était rendu dans le Kurdistan irakien et dans la région de Basra en avril 1991 pour y évaluer les besoins de l'après-guerre du Golfe et pour y lancer des opérations d'envergure. A l'été 1991, il avait mené des opérations d'échanges de prisonniers en Slovénie.

Une de ces missions, où s'exprimaient pleinement sa créativité, son engagement, son courage physique et moral, lui fut fatale. Alors qu'il rejoignait Sarajevo pour prendre la relève de chef de la délégation du CICR, le convoi qu'il dirigeait fut violemment attaqué à l'entrée de la ville. Deux collaborateurs y furent blessés et Frédéric y perdit la vie.

Bien sûr que l'indignation est forte au CICR. Perdre un délégué en mission et dans de telles conditions est particulièrement révoltant. N'oublions pas cependant que presque toutes les missions du CICR comportent une part de risque assez élevée. En Angola, sur le Planalto où sévissait la guerre civile, la mission de Frédéric fut aussi difficile du point de vue des conditions de sécurité. Dans l'Ethiopie affectée par la guerre et la famine entre 1985 et 1987, l'organisation des convois alimentaires n'était pas non plus sans danger. D'autant moins que la nature même de Frédéric l'amenait à assumer pleinement ses responsabilités de chef jusque dans les terrains les plus difficiles. Pour des raisons moins apparentes, ses missions au Moyen-Orient comportaient aussi des risques. Même si l'intensité et la nature des affrontements n'avaient rien de comparable avec la barbarie des combats en Bosnie, la tension était permanente.

Frédéric Maurice n'était pas un baroudeur humanitaire. Ni l'exotisme, ni le goût du danger n'alimentaient son désir d'action, mais bien plutôt une préoccupation éthique soutenue par une certaine idée du droit humanitaire et de sa philosophie sous-jacente.

L'unité, dans sa personne, entre la réflexion et l'action pouvait se traduire parfois par ce qui semblait être de l'intransigeance. Les prises de position très arrêtées qu'on lui connaissait n'étaient-elles pas avant tout la résultante de la cohérence personnelle qu'il voulait s'imposer? Une de ses dernières lectures a été une biographie de Marc-Aurèle dont il nous avait entretenus avec enthousiasme. La grandeur de cet empereur à la morale stoïcienne fascinait le volontariste Frédéric qui avait été frappé par des sentences comme : «Il faut donc se hâter, non seulement parce qu'à tout moment nous nous rapprochons de la mort, mais encore parce que nous perdons avant même de mourir la compréhension des problèmes et le pouvoir d'y porter attention».

Frédéric Maurice se battait pour traduire dans les faits une vision claire et ambitieuse de l'action du CICR. Le premier trait de cette

vision est le **réalisme**. Toute opération se place dans un moment de l'histoire des relations internationales et dans un rapport de forces qu'il est inutile, voire contreproductif de vouloir ignorer au moment de mener une action humanitaire.

Une vision réaliste aussi, car elle doit coller aux réalités du terrain. Frédéric Maurice avait horreur de la pensée abstraite et atemporelle. En ce sens il était antidogmatique. Pour lui la doctrine devait toujours être relativisée par la situation et les circonstances.

Un deuxième trait typique de sa vision de l'action du CICR est **l'ouverture**. Penser «humanitaire» avant de penser «CICR». En dépit de son profond attachement à notre institution, il pestait régulièrement contre le fanatisme institutionnel obtus. Ce qui comptait pour lui avant tout était de défendre ce qui lui paraissait être une approche opérationnelle efficace et complète. Il lui importait que tout soit mis en œuvre pour que l'accès aux victimes des conflits soit garanti, qu'il s'agisse de prisonniers, de personnes déplacées, de blessés ou de malades. Rien ne pouvait l'arrêter dans sa volonté de développer la diplomatie et la logistique pour y parvenir.

Un troisième trait de cette vision de l'action humanitaire est son **caractère unitaire**. Par une réflexion toute personnelle, il était en train de développer une véritable philosophie du droit international humanitaire (DIH). Son analyse aboutit à l'explication des raisons qui sous-tendent le DIH. En partant d'une sorte de phénoménologie de la guerre, il conclut à la nécessité d'un «ordre juridique de substitution» spécialement conçu pour les situations de guerre et dans lequel il voit «l'essence de la protection». Celle-ci n'est ainsi rien d'autre que l'engagement que s'imposent les Etats en temps de conflit armé de respecter les dispositions juridiques du droit humanitaire.

En même temps que l'effondrement du droit et des pouvoirs, la guerre entraîne aussi une débauche de violences qui conduisent le CICR, selon Frédéric, à «développer une approche opérationnelle qui intègre l'ensemble des prestations spécialisées et des actions qu'il convient d'entreprendre pour répondre aux besoins de toutes les victimes». Ainsi droit, diplomatie et action sur le terrain forment un tout.

Fondée sur cette approche globale et unitaire, une réflexion de fond était menée par Frédéric Maurice sur les grands défis auxquels le CICR est actuellement confronté. Dans le domaine de la **communication** et des médias, il était soucieux que la stratégie du CICR s'inscrive pleinement dans l'approche opérationnelle et n'en soit pas qu'un appendice accidentel. Des ébauches de lignes directrices quant

aux changements que cela entraîne dans le contenu du message et dans les méthodes de communication existaient déjà en projet.

La problématique de **l'ingérence** l'occupait aussi beaucoup. Dans plus d'un forum, il avait déjà expérimenté la claire distinction qui lui paraissait cruciale entre l'ingérence qu'on pourrait qualifier de politique et qui découle de la coresponsabilité des Etats en matière humaine et l'ingérence directement opérationnelle qui est soumise à des contraintes bien particulières. Enfin, Frédéric Maurice allait initier une réflexion qui fait cruellement défaut à ce jour sur les rapports entre droits de l'homme et droit humanitaire.

\* \* \*

Voilà; ce ne sont que quelques traits de la richesse de personnalité et de pensée de Frédéric Maurice. Son départ brusque nous laisse dans la peine, mais beaucoup de ses idées seront reprises et traduites en action au CICR.

En concluant cet hommage, nous nous sentons tous très proches de l'épouse et des deux enfants de Frédéric à qui nous transmettons ici nos messages de profonde sympathie.

**Jean de Courten**  
Directeur des Opérations  
CICR

---